

**CONSEIL D'ECOLE**  
**Jeudi 21 juin 2018 - 17h30**

**Présents:**

- ✓ Enseignantes : Mmes GUITTON-GRANDE, CHOULY, DUPRE, FLAMAND, LORTON, DEVARENNE.
- ✓ Mairie : M. RAGNARD (Adjoint au maire), Mme CORTINOVIS (responsable enfance jeunesse).
- ✓ Garderie périscolaire : Mme NOIZE, Mme CHIROL.
- ✓ Petits Lutins de la Coupée : Mme DUCHIER.
- ✓ DDEN : M. ROUX dit Riche.
- ✓ Délégués parents : Mmes TONOSSI, PIOLAT, ECAROT, HURTADO, PERNATON-DEFAY.

**Excusés:** M. FRANCOIS (Inspecteur Education Nationale), Mmes PETIT, GONIN et PERROT (enseignantes, compléments de service), Mmes ADNOT et TACHOT (parents d'élève), Mmes BERRY, LAURENT, GALLE (AE-SH), M. FELGUEIRAS (restaurants scolaires).

**1) Bilan de l'année scolaire.**

**a) Restaurant scolaires**

Aucun représentant n'est présent.

**b) Petits lutins de la Coupée**

On note une participation importante de l'école élémentaire de la Coupée aux différentes actions menées, particulièrement les parents de la classe ULIS. Les Petits Lutins vont pouvoir verser 1700 € à l'école. Mme Lorton remercie chaleureusement l'association.

**c) Ecole :**

- ✓ **Effectifs** : 132 élèves en fin d'année.
- ✓ **RASED** : Le Réseau d'Aide Spécialisé aux Enfants en Difficulté qui intervient dans notre école, est rattaché à l'école d'Hurigny. Il est composé d'une psychologue scolaire et d'un maître chargé de l'aide à dominante pédagogique.

**Interventions directes**

**CP**

-3 élèves accompagnés depuis novembre en lecture et écriture ; 2 séances hebdomadaires.  
-Mise en place d'une liaison entre la classe de grande-section et la classe de CP ; 2 séances d'oral collectif, 6 séances en ateliers de décrochage, une demi-journée de restitution entre les classes en juillet.

**CE1**

-Passation des évaluations diagnostiques MEDIAL CE1 en septembre 2017.  
-5 élèves accompagnés depuis novembre en lecture et écriture ; 2 séances hebdomadaires.  
-5 élèves accompagnés en mathématiques depuis juin 2018 ; 2 séances hebdomadaires.

**CE2**

-4 élèves accompagnés en mathématiques depuis novembre ; 1 séance hebdomadaire.

**CM1**

-Observation d'un élève sur 2 séances en regroupement d'adaptation.

**CM2**

-5 élèves accompagnés en stratégie de compréhension en lecture de décembre à mai ; 1 séance hebdomadaire.

## Interventions indirectes

-Observations d'élèves en classe.

-Participation à des temps d'échanges et de concertation avec les enseignants des classes et les familles.

Leur intervention a été réelle et efficace pour beaucoup de nos élèves. Pour fonctionner le RASED a besoin de crédits pour acheter du matériel et des tests psychologiques par exemple. Il serait important que la municipalité de Charnay participe à une dotation financière afin que nos élèves continuent de bénéficier de l'intervention du RASED.

- ✓ **L'argent à l'école** : Nous avons été destinataire d'une note de service concernant l'argent à l'école, destinée à clarifier, dans le cadre légal, la gestion financière des écoles, des projets et des actions qu'elles mènent, seules ou en partenariat.

Cette note rappelle plusieurs principes :

- **le principe de gratuité** qui concerne l'ensemble de la prestation d'enseignement dispensé à l'école.
- **le principe de neutralité commerciale**. Il est rappelé que la liste des fournitures scolaires individuelles demandées aux familles doit être soumise au conseil d'école (cela sera fait dans le point rentrée 2018). Par ailleurs, la publicité pour promouvoir l'achat de certains produits est prohibée (pizzas, brioches, etc), même si la vente est organisée par une association de parents d'élèves. L'association des Petits Lutins devra donc veiller à respecter ce principe.
- **Le cas de la photographie** : la photographie scolaire (de classe ou d'école) par un photographe professionnel, se justifie essentiellement par le fait **de mettre à disposition des élèves un souvenir de leur classe**. La photographie individuelle est autorisée dans la mesure où elle montre l'élève en « situation scolaire », en train d'écrire ou de peindre par exemple. Il est interdit de proposer aux familles des photographies d'identité.

- ✓ **Rapport sur l'absentéisme** :

La circulaire du 6 mars 2018 relative au contrôle de l'assiduité scolaire et à la prévention de l'absentéisme dans le premier degré, indique que le conseil d'école doit présenter un rapport d'information sur l'absentéisme dans l'école, une fois par an.

Le pourcentage d'absentéisme pour l'école entre les mois de septembre 2017 et mai 2018 est de 3,18 % (on note un absentéisme plus élevé les mois d'hiver) sans compter les élèves du dispositif ULIS. En effet, ces élèves ont des absences plus nombreuses, mais justifiées en raison de prises en charge médicales. Avec le dispositif ULIS, le pourcentage est de 6,4 %.

Nous notons tout de même que pour quelques enfants, les absences sont nombreuses et parfois abusives. Les familles concernées ont été informées par la directrice.

Nous rappelons que lorsque l'enfant a manqué la classe sans motif légitime ni excuse valable au moins quatre demi-journées dans le mois, la directrice doit transmettre une fiche de signalement d'absentéisme à l'IA-DASEN.

- ✓ **Sécurité** :

- Un exercice PPMS attentat-intrusion a été réalisé le mercredi 9 mai. L'exercice s'est bien déroulé.
- Un exercice incendie a eu lieu le mercredi 13 juin. L'évacuation s'est faite dans de bonnes conditions en 2minutes 18 secondes. Ni les élèves, ni les enseignantes n'étaient prévenus.

✓ Projets et sorties :

• **Classe ULIS**

- ✓ Cycle natation : 8 séances au troisième trimestre.
- ✓ Sortie scolaire le 3 juillet : rencontre avec d'autres élèves de classes ULIS sur le projet *Kolibri*, et RDV via Skype avec les voyageurs suivis durant ce projet.

• **Classe de CP**

Effectif : 22 élèves et 2 inclusions Ulis.

✓ **Cycles sportifs** :

**Gymnastique** : Fin du cycle le 3 avril.

**Jeu de frisbee**.

**Activités athlétiques** : course de vitesse, relais, de haies et lancer.

✓ **Sorties / projets** :

**29 mars** : Carnaval avec l'école maternelle et les Ulis. Concert de la chorale à la maison de retraite.

**Liaison GS/CP**

Rassurer les futurs CP, comprendre que les apprentissages de l'école maternelle serviront lors du passage au CP.

**Echanges entre les élèves de GS et de CP (Du 2 mai au 27 juin).**

**1ère étape**

Atelier sur les représentations des élèves de grande section: Le CP c'est quoi ? Quelles questions voudrions-nous poser aux CP ?

Activité par Groupe de 6 pris en charge par le maître du RASED.

Création d'une affiche questions qui sera transmise aux CP.

**2ème étape**

Décloisonnement en trois groupes GS/CP (avec système de tutorat entre élèves).

3 ateliers tournants sur 6 semaines

-Atelier lecture d'album autour du projet de lecteur (*Le loup conteur*) ;2 séances

-Atelier arts plastiques avec une œuvre à destination de la classe de CP ;2 séances

-Atelier jeux de société autour des prérequis en lecture ; 2 séances

**3ème étape : Bilan (26 - 27 juin)**

Temps d'échange entre GS et CP qui répondent aux questions initiales des GS.

**26 juin** : Réunion d'informations à 17h45 pour les parents des futurs CP (mais aussi pour les nouvelles familles).

Lecture offerte des CM2 le lundi après-midi, mais depuis le retour des vacances de Pâques, ce sont les CP (volontaires) qui offrent une lecture à la classe.

**28 mai** : Rencontre des écoles qui chantent au théâtre avec l'école maternelle puis pique-nique à l'école en raison du mauvais temps. M. ROUX dit Riche, DDEN, félicite chaleureusement les enfants et les enseignantes pour la qualité du travail et du spectacle.

**12 juin** : Sortie à Lyon avec le dispositif Ulis

*Le matin* : **Le musée Gadagne** a proposé une balade guidée dans le quartier du Vieux Lyon sur le thème « *Monstres, démons et Merveilles* » au Moyen Age.

*L'après-midi*, au musée **Lumière**, les élèves participeront à l'atelier « *Les géants du cinéma - La comédie américaine au temps du muet* ». En lien avec le projet « *Ecole et cinéma* », cette rencontre consiste à montrer les premiers gags du cinéma.

**29 juin** : Participation des CP et des Ulis au concert de la chorale pour les portes ouvertes de la maternelle.

- **Classe de CE1** :

- ✓ Ecoles et cinéma : 26 avril, film « Jour de Fête » de Jacques Tati
- ✓ Projet Grande Guerre : mise en voix des lettres de Clémence issues de la BD « La petite fille qui voulait voir la guerre » puis création d'un livre numérique. Restitution le 14 juin à l'espace La Verchère avec toutes les classes participantes. Rappelons que ce projet a été mené par les classes du CE1 au CM2.
- ✓ Cycle tennis : du 27 avril au 29 juin. Rencontre avec l'école de Champgrenon lors de la dernière séance.
- ✓ Sortie à Lyon le 19 juin : Musée Lumière le matin : visite guidée du musée et atelier sur la découverte du pré-cinéma. L'après-midi, visite du musée Miniatures et cinéma. (avec les CE2)

- **Classe de CE2**

- ✓ Sortie à Lyon le 19 juin : Musée Lumière le matin : visite guidée du musée et atelier sur la découverte du pré-cinéma. L'après-midi, visite du musée Miniatures et cinéma. (sortie avec les CE1)
- ✓ Cycle piscine : il s'est terminé vendredi 22 juin. Les élèves ont passé la validation du 2ème palier. Le bilan est très positif.
- ✓ Projet avec *Action contre la faim* : la moitié seulement des familles ont participé, il s'agissait d'acheter aux enfants les cartes postales réalisées en classe, au bénéfice d'*Action contre la faim*. Le crédit d'impôt est ensuite de 75%. Ce projet pédagogique permet de travailler de nombreuses compétences transversales et il a un fort ancrage civique et solidaire. Mme Dupré se demande si elle le mènera l'année prochaine. Les parents élus lui proposent de sonder les futures familles de CE1, afin de savoir s'il y aura ou non un fort investissement des parents.

- **Classe de CM1**

- ✓ Cycle piscine : il s'est terminé vendredi 22 juin. Les élèves ne passent pas de test en fin de CM1.
- ✓ Ecoles et cinéma : 26 avril, film « Jour de Fête » de Jacques Tati.
- ✓ Travail avec la Prévention routière, autour du thème du vélo.
- ✓ Rencontre avec Sandrine MARTINET - championne de judo handisport dans la catégorie des personnes malvoyantes -, dans le cadre d'une journée de sensibilisation au handicap.
- ✓ Sortie pédagogique au Centre Eden à Cuisery lundi 4 juin : découverte du milieu de la forêt, travail autour de la biodiversité et de l'écosystème.
- ✓ Projet Grande Guerre : les élèves ont rédigé des pensées de poilus, illustrées par des dessins à la manière du peintre Félix Vallotton.
- ✓ Lectures offertes en PS, finalisées prochainement par une pièce de théâtre jouée par les CM1 aux petits.

- **Classe de CM2**

- ✓ Ecoles et cinéma : 26 avril, film « Jour de Fête » de Jacques Tati. Le film a ensuite été exploité dans le cadre du programme en arts plastiques.
- ✓ Cycle balle ovale : il s'est terminé le 22 juin.
- ✓ Cycle natation : il s'est terminé le 21 juin par une séance plus ludique, les élèves ayant passé les tests le 14 juin.

- ✓ *Projet Grande Guerre* : les élèves ont rédigé des lettres de soldats (ce qu'ils vivent dans les tranchées, leur ressenti) qui ont ensuite été mises en voix par les CE2. L'enseignante a également mené un travail sur la construction d'un exposé, en lien avec la bande dessinée *La petite fille qui voulait voir la guerre*. Les exposés ont été affichés le 14 juin lors de la journée de restitution du projet. Le travail a aussi donné lieu en classe à des lectures sur le thème de la Première Guerre mondiale.
- ✓ Lectures offertes en MS et GS.
- ✓ Sortie au planétarium de Vaulx-en-Velin le 5 juin, puis visite commentée du musée.
- ✓ Activités pédagogiques complémentaires (APC) pour préparer les élèves à la 6<sup>e</sup>, vendredi 29 juin : un professeur du collège Bréart, puis des anciens élèves, interviendront en classe pour répondre aux questions des CM2 et évoquer l'organisation au collège. Les élèves de CM2 découvrent aussi leur futur collège lors d'une journée dédiée.
- ✓ Piste routière en mai avec les policiers municipaux, aux Blanchettes.

✓ **Ménage des locaux.**

Régulièrement, les personnes qui font le ménage nous informent qu'elles ne pourront pas faire complètement les classes en raison de l'absence de personnel non remplacé.

Il semble donc qu'il y ait un problème de personnel.

Mme Cortinovis explique que les emplois du temps vont être redéfinis, suite au passage à la semaine de quatre jours.

Par ailleurs, Mme Lorton demande s'il serait possible que le personnel fasse au moins une fois par semaine, la poussière sur les rebords au dessus des radiateurs et au dessus des placards.

d) **Garderie municipale.**

Mme Chirol sera responsable du site à la rentrée 2018. Mme Noize sera toujours présente, mais plus responsable.

**Question de parents**

**Inscription garderie sur portail famille** : aucun moyen d'annuler une inscription si on a fait une erreur de "clic", il est nécessaire de déclarer une absence, ce n'est pas pratique.

Pas pratique non plus le fait de devoir inscrire son enfant chaque mois alors qu'il a les mêmes horaires de garderie toute l'année. Ne peut-on pas modifier cela ? Cette nécessité d'inscrire son enfant chaque mois n'est pas précisée dans le *Guide pratique de l'enfant*.

Mme Cortinovis explique que le portail famille sera revu cet été, avec une formule plus souple qui permettra notamment de faire une inscription à l'année.

Mmes NOIZE et CHIROL rappellent aux parents la nécessité d'inscrire l'enfant sur le portail famille, dans un but sécuritaire. Les responsables tentent en permanence de sensibiliser les familles sur cette obligation, ce qui se révèle parfois bien difficile.

**2) Préparation de la rentrée de septembre 2018**

a) **Effectifs :**

A ce jour, il est prévu :

CP : 30    CE1 : 18    CE2 : 28    CM1 : 24    CM2 : 28    ULIS : 9

b) **Répartitions :**

1 dispositif ULIS : 9 élèves

1 classe de CP/CE1 : 6 (CP) + 18 (CE1) = 24 élèves

1 classe de CM1 : 24 élèves

Total : 137

1 classe de CP : 24 élèves

1 classe de CE2 : 28 élèves

1 classe de CM2 : 28 élèves

Total sans le dispositif ULIS: 128 élèves, soit une moyenne de 25,6 élèves par classe.

La mairie considère qu'une école est en sureffectif à partir du moment où sa moyenne atteint 28 élèves par classe. Ainsi, au-delà de 140 élèves, tout nouvel élève, même s'il dépend de notre secteur, serait affecté à l'école de Champgrenon. Inversement, au-delà de 252 élèves à Champgrenon, l'affectation se ferait à l'école La Coupée. Monsieur Ragnard précise que la mairie se base sur les chiffres de l'Education Nationale pour une ouverture de classe.

La répartition des classes annoncée ce jour peut être modifiée à la rentrée si des inscriptions ou des départs ont lieu.

Pour les élèves de CP, la répartition se fera de manière pédagogique. Les enseignantes de CP vont rencontrer le maître de GS, M. Thévenin et choisir les 6 élèves qui iront en double niveaux CP/CE1 en fonction de leur autonomie et en prenant aussi en compte la répartition fille/garçon.

La constitution des classes ne sera affichée qu'à la rentrée. Aucune modification ne pourra avoir lieu à la demande des familles.

#### **c) COSEC**

Nous venons d'apprendre que nous n'aurions que 7h30 de COSEC l'an prochain. Jusqu'à présent, nous avons 10h. Nous avons demandé pour l'an prochain 8h uniquement car en raison des cycles piscine jusqu'en CM2, nous l'avons moins utilisé cette année. Nous ne comprenons pas qu'on nous enlève encore 30 minutes de plus.

Monsieur Ragnard a pris note et va faire le nécessaire.

#### **d) Equipement du dispositif ULIS**

**Question de parents : Qu'en est-il du reste de la dotation de 12 000 € ?**

M. Ragnard explique que cette dotation est en réalité étalée sur trois années. On peut effectivement déplorer une erreur de communication, notamment dans le Charnay mag.

#### **e) Budget de fonctionnement**

Il est à noter que les crédits scolaires, pour l'ensemble des écoles de Charnay, a diminué par rapport à 2017. Pour notre école, nous avons environ 300 € de moins.

#### **f) Equipement de l'école en vidéoprojecteurs.**

Grâce à l'association Les Petits Lutins de la Coupée qui va verser 1700 € à la coopérative, l'école souhaite équiper les classes de vidéoprojecteurs.

Toutefois, l'école demande à ce que la mairie prenne en charge la fourniture des câbles et l'installation de ces vidéoprojecteurs au plafond.

L'achat se fera en septembre, l'installation serait souhaitée avant les vacances de Toussaint. Monsieur Ragnard pense que cela est possible mais de mande à Mme Lorton de prendre contact avec les services techniques.

Etant donné le coût, nous équiperons les classes de vidéoprojecteurs simples, mais le mieux serait des Tableaux Blancs numériques. La municipalité envisage-t-elle d'équiper ses écoles ?

M. Ragnard et Mme Cortinovis répondent que la municipalité étudie la possibilité d'avoir des tableaux blancs numériques portatifs.

#### **g) Liste des fournitures.**

Présentation des listes pour chacune des classes. Les parents élus approuvent ces listes.

### **3) Projet d'école 2017-2020**

L'équipe enseignante a poursuivi cette année le projet d'école qui court de 2017 à 2020 et a réalisé un bilan de l'année et engagé des régulations.

Ce projet comprend des fiches actions qui permettent de répondre à des objectifs et qui sont orientés selon 4 axes.

**Axe 1 : Amélioration des résultats au regard des compétences du socle commun en français.**

**Objectif :** Améliorer les compétences dans le domaine de la maîtrise de la langue : orthographe grammaticale.

Nous avons mis en place des actions concernant l'orthographe. L'une d'elle consiste à évaluer, chaque année du CE1 au CM2, tous les élèves sur la même dictée. Ce test sera réalisé entre le 15 mai et le 15 juin.

Les résultats obtenus permettent de calculer un score (sur 50) pour chaque élève et de mesurer ses progrès au fil des années. Les objectifs attendus sont bien sûr différent selon le niveau de classe.

Les résultats nous permettent aussi d'identifier les difficultés communes à la plupart des élèves sur lesquelles nous travaillerons particulièrement en classe l'année d'après.

De même, nous allons évaluer la fluence de lecture des élèves. Trois fois par an, ils seront évalués sur le même texte afin de mesurer leurs progrès, en septembre, janvier et mai-juin.

**Axe 1 : Amélioration des résultats au regard des compétences du socle commun en mathématiques.**

**Objectif 1 :** Poursuivre le travail en résolution de problèmes (commencé lors du précédent conseil d'école).

**Objectif 2 :** Améliorer les stratégies de calcul.

**Axe 2 : Climat scolaire**

**Objectif 1 :** Améliorer l'investissement des familles (participation aux différentes réunions)

**Objectif 2 :** favoriser l'inclusion des élèves du dispositif ULIS.

**Axe 3 : L'éducation culturelle et artistique, sportive et humaniste.**

**Objectif :** Poursuivre les actions engagées et les harmoniser.

**Axe 4 : Réponse à la difficulté scolaire et/ou réponse aux besoins particuliers.**

**Objectif 1 :** Mise en place du dispositif ULIS

**Objectif 2 :** Inclure les élèves du dispositif ULIS dans les classes.

**Objectif 3 :** Prendre en compte les difficultés des élèves au sein de chaque classe.

#### **4) Travaux et équipements :**

##### **Equipements réalisés :**

- Toilettes personnes à mobilité réduite et urinoirs : les travaux sont terminés.
- Les portes des couloirs du 1<sup>er</sup> étage ferment maintenant à clé.
- Salle informatique : les PC portables sont maintenant tous reliés à internet via la borne wifi pour une utilisation dans les classes et sont tous connectés au photocopieur.

##### **Travaux, équipement souhaités et demandés:**

- Informatique :
  - Ordinateur pour le bureau de direction. L'ordinateur actuel est très lent. La société Xéfi est intervenue et conseille le changement du matériel.
  - Installation de vidéoprojecteurs.
- Demande d'une chaise de bureau pour l'enseignante de CP, le tissu de la sienne s'effiloche tout. Demande déjà faite en juin 2017 aux services techniques.

- Installation de tasseaux en BCD pour pouvoir afficher les productions des élèves.
- Meuble qui ferme à clé en BCD pour que Mme Piguet qui travaille en BCD puisse ranger ses affaires : scotch, stylos, papier pour couvrir les livres etc...car du matériel disparaît fréquemment. Demande faite aux services techniques fin octobre.

#### 5) Questions des parents :

##### **Dérogations scolaires : quels sont les critères ? Sont-ils les mêmes entre les deux écoles ?**

Cela relève de la mairie, et :

- si la dérogation est demandée entre deux écoles de Charnay, il faut que les deux directrices soient d'accord,
- si la dérogation est demandée pour une autre commune, il faut le même nombre d'élèves entrants et sortants.

Entre le 15 février et le 15 mai : les inscriptions sont répertoriées.

Pour les dérogations intra : les deux directrices décident, en fonction de critères précis (fratrie, nounou etc).

Puis on étudie les dérogations externes, en opérant un placement « fictif » dans les classes.

La réunion entre Charnay et Mâcon a eu lieu le 6 juin.

**Nouveaux horaires proposés suite au changement de rythmes** : pourquoi conserver ce quart d'heure d'écart entre les deux écoles entre la sortie de midi et la reprise des cours l'après-midi ? Avant la mise en place de la scolarité le mercredi matin, les 2 écoles avaient des horaires identiques.

*Les problèmes que cela pose :*

- Les parents de maternelle attendent 15 minutes dans le froid, sous la pluie etc... avec des petits cela réduit de 30 minutes au total la plage destinée au repas. Cela oblige certains parents à inscrire leurs enfants au restaurant scolaire alors que les effectifs y sont parfois trop élevés.
- Les élèves des classes de CP et ULIS mangent avec les classes de maternelles mais ne sortent pas de l'école à la même heure. Cela implique un décalage de 15 minutes au restaurant scolaire et ils doivent donc se dépêcher pour récupérer le retard du premier service. Que fait-on du bien être des enfants ?

##### **Résultats du sondage concernant les horaires :**

*Participation : 68*

- *Les horaires conviennent : 31*
- *Mêmes horaires : 37*
- *Autres horaires (8h30-11h30 et 13h30-16h30) : 7*

Mme Cortinovis explique que la municipalité a ajouté 1/4 h de cantine, car il y a beaucoup plus d'élèves qui déjeunent à la cantine.

**Plan Local d'Education** : où en est-on ? quelles mesures concrètes ont été prises suite aux réunions auxquels certains parents avaient participé ?

Une réunion bilan a eu lieu fin mai. Les représentants de la municipalité déplorent le nombre très faible de parents à cette réunion.

**Partenariat avec l'association Chagrin scolaire** : pourquoi est-ce uniquement l'école de Champgrenon qui en bénéficie ? Ce dispositif, présenté dans Le Guide pratique de l'enfant p.38, a apparemment un bilan très positif donc il faudrait le rendre accessible à tous les enfants de primaire de la commune, dont les parents sont des contribuables.



Monsieur Ragnard rappelle que Chagrin scolaire coûte 3000 € à la commune mais que l'ensemble du personnel périscolaire est formé, pas uniquement celui de Champgrenon.

Ce partenariat a été proposé aux enseignantes de la Coupée l'année dernière, mais elles n'ont pas souhaité s'investir sur cette formation lourde, étant déjà engagées dans une formation sur la classe ULIS qui ouvrait à la rentrée 2017.

**Restaurants scolaires** : Dans ce même guide, p.28, pas un mot n'est noté concernant le travail des parents bénévoles (il n'est pas précisé que l'association des restaurants scolaires fonctionne avec des parents bénévoles) sans que les enfants de la commune ne pourraient avoir accès à la restauration scolaire, dans la mesure où la Mairie ne souhaite pas prendre en charge ce service. Le texte du guide pratique a été écrit en collaboration avec M. Felgueiras, qui n'a peut-être pas jugé utile de préciser, étant donné que toute association fonctionne forcément avec des bénévoles.

**Activités SIGALE** : avec la suppression du mercredi matin et les nouveaux horaires, les activités Sigale vont-elles bien être reconduites sur le temps de midi comme c'était le cas avant la mise en place de l'école le mercredi matin ?

M. Ragnard explique que l'année prochaine, il y aura normalement plus d'animateurs pour encadrer les enfants. La municipalité réfléchit à des moments pour remplacer les TAP. Sont évoqués une activité d'éveil pour le matin et une activité brain gym par une animatrice du SIGALE.

**Pédibus** : Le Pédibus sera-t-il bien reconduit l'an prochain ?

Il ne sera pas reconduit, puisque l'école finira à 16h30. L'école de musique de Charnay va également adapter ses horaires de ce fait.

M. RAGNARD fait part d'un projet de la municipalité : un appel à projet a été fait pour planter un arbre de la laïcité à Charnay, le 6 décembre. Les enseignantes vont réfléchir à cette proposition.

Une boîte mail à destination des parents délégués a été créée par la Mairie afin de faciliter les échanges avec les familles.

Deux points concernant la sécurité à l'école ont été évoqués.

La séance est levée à 20h10.

La secrétaire de séance :  
Marie TONOSI

La directrice :  
Adeline LORTON